

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014**SOMMAIRE**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014.....	3
<i>Marc THEBAULT</i>	4
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2014	5
<i>Marc THEBAULT</i>	6
RECUEIL DES DÉCISIONS L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	7
<i>Marc THEBAULT</i>	12
<i>Nicolas MARJAULT</i>	12
<i>Marc THEBAULT</i>	12
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NIORT - EXERCICE 2013	13
POUVOIRS DÉLÉGUÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CGCT	14
<i>Marc THEBAULT</i>	17
<i>Nathalie SEGUIN</i>	17
<i>Marc THEBAULT</i>	17
EPCMS DE LA COUDRAIE - ELECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE NIORT À L'EHPAD LES AVELINES ET À L'EHPA DE LA COUDRAIE - COMPLÉMENT À LA DÉLIBÉRATION DU 11 AVRIL 2014	18
REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉS D'ECONOMIE MIXTE (SEM) - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2014-115 DU 11 AVRIL 2014	19
<i>Marc THEBAULT</i>	20
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	20
<i>Marc THEBAULT</i>	20
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	21
<i>Monsieur le Maire</i>	21
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	21
<i>Monsieur le Maire</i>	21
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	21
<i>Monsieur le Maire</i>	21
EVOLUTION DES MODALITÉS DE STATIONNEMENT : UNE HEURE GRATUITE PLACE DE LA BRÈCHE.....	22
<i>Monsieur le Maire</i>	23
<i>Nicolas MARJAULT</i>	23
<i>Monsieur le Maire</i>	23
<i>Nicolas MARJAULT</i>	23
<i>Monsieur le Maire</i>	23
<i>Nicolas MARJAULT</i>	23
<i>Monsieur le Maire</i>	24
<i>Dominique SIX</i>	24
<i>Nathalie SEGUIN</i>	24
<i>Monsieur le Maire</i>	24
<i>Nathalie SEGUIN</i>	25
<i>Monsieur le Maire</i>	25
<i>Christophe POIRIER</i>	25
<i>Amaury BREUILLE</i>	25
<i>Monsieur le Maire</i>	26
<i>Amaury BREUILLE</i>	26
<i>Monsieur le Maire</i>	26
<i>Amaury BREUILLE</i>	26
<i>Monsieur le Maire</i>	26
<i>Amaury BREUILLE</i>	26
<i>Monsieur le Maire</i>	26
<i>Elisabeth BEAUVAIS</i>	26

RETOUR SOMMAIRE**Nathalie SEGUIN**

Non, je fais des points de comparaison, je trouve que c'est important que nous puissions les faire donc je les fais. Cette délibération ne nous dit pas combien ça va coûter, aucune évaluation financière de cette heure gratuite de stationnement, alors je dirais Monsieur le Maire, que vous faites des choix, le choix de polluer le centre ville avec le retour de la voiture, le choix de privilégier les intérêts privés sur l'intérêt général, le choix de faire payer le contribuable plutôt que l'utilisateur, le choix de flatter plutôt que de convaincre et enfin le choix de ne pas porter une politique ambitieuse en matière de transport à l'échelle de notre ville et à l'échelle de notre agglomération, c'est pourquoi le groupe front de gauche votera contre cette délibération.

Monsieur le Maire

Bien sûr. Monsieur POIRIER.

Christophe POIRIER

Le groupe que nous représentons s'abstiendra, bien sûr que nous aussi nous souhaiterions une fréquentation un peu plus forte du parking de la Brèche, nous, nous pensons que cette délibération fait fi du travail qui a été fait, des mesures qui ont été prises et qui commencent à porter leurs fruits puisque l'an dernier le parking de la Brèche a vu sa fréquentation augmenter de 13%, c'est considérer un peu vite que le seul problème est un problème de tarif, ce qui n'est pas le cas puisque si l'on en juge par la fréquentation des deux autres parkings d'hyper centre qui sont sur le même niveau de tarification, je veux parler de l'espace Niortais qui a connu une augmentation de 8% et du parking du Moulin du Milieu qui a connu une augmentation de sa fréquentation de 47% avec des charges d'exploitation bien moins élevées, donc nous pensons que ce n'est pas la bonne mesure et c'est surtout faire payer aux seuls contribuables Niortais une charge de centralité pour laquelle l'ensemble des usagers y compris les non Niortais devraient contribuer. Vous le savez probablement, la Ville de Niort contribue aux charges de fonctionnement des parkings en ouvrage à une hauteur relativement importante et là, à travers cette mesure, vous, vous en rajoutez. Alors vous mettez cette mesure à l'essai, si je puis dire, sur une année, donc la question que je voudrais vous poser, c'est tout simplement quels sont les objectifs de réussite que vous vous donnez par rapport à ça en terme de fréquentation bien entendu, mais aussi au plan économique.

Amaury BREUILLE

Je vais peut-être vous laisser répondre Monsieur le Maire parce que ma première question est la même que celle de mon collègue Christophe POIRIER, à savoir que vous présentez donc une expérimentation, il n'y a pas d'expérimentation possible s'il n'y a pas des objectifs fixés donc quels sont les objectifs de fréquentation sur le parking de la Brèche et les parkings en général et quel est le coût estimé

RETOUR SOMMAIRE

puisqu'effectivement ça a éventuellement une charge importante sur les contribuables, donc quel est le coût estimé de cette mesure pour les finances publiques ?

Monsieur le Maire

Je vais vous répondre mais quelle est votre deuxième question, Monsieur Amaury BREUILLE ? Je crois que vous n'avez pas terminé...Non mais je vous en prie, je vous écoute.

Amaury BREUILLE

Je pense qu'il est intéressant que nous ayons votre réponse pour pouvoir ensuite poursuivre le débat.

Monsieur le Maire

J'avais besoin de votre deuxième question pour répondre complètement, si vous voulez bien.

Amaury BREUILLE

J'attends votre réponse pour nourrir mes questions suivantes et la suite du débat. Là, vous avez des questions qui sont claires auxquelles vous pouvez répondre.

Monsieur le Maire

Vous avez terminé votre intervention ?

Amaury BREUILLE

Je ré-interviendrai plus tard si vous le voulez bien.

Monsieur le Maire

En effet. Madame BEAUVAIS.

Elisabeth BEAUVAIS

Je voudrais quand même répondre, même si ce n'est pas ma spécialité, mais je trouve qu'il ne faut pas confondre politique et littérature, Madame SEGUIN parce que franchement, vous ne pouvez pas dire qu'il y a une absence de fond politique dans cette délibération. Certes elle n'est pas rédigée avec les moult détails que vous aimez nous donner sur toutes les délibérations mais ça les Niortais sont très au courant, ils ont connu les objectifs de la majorité durant la campagne. Que voulons-nous faire derrière ça, nous voulons revitaliser le centre ville, nous voulons que les commerces puissent vivre, nous voulons avoir un centre ville irrigué avec du monde qui vient et qui aime venir, ce n'est pas en une demi-heure de temps que nous pourrions apprécier les réalisations et il y en a des belles, beaucoup mais en une demi-heure, on ne voit pas ce qui est beau, on ne peut pas traîner dans le centre ville et y faire ses achats donc ne dites pas qu'il y a une absence de fond politique. Le fond politique, c'est redonner à la Ville de Niort

Direction Animation de la Cité**SUBVENTION À LA MISSION POUR L'INSERTION ET
POUR L'EMPLOI (MIPE)**

Madame Dominique JEUFFRAULT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) souhaitent reconduire leur partenariat afin que l'association puisse mener des actions en faveur de l'insertion professionnelle de personnes en difficultés.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, au titre de l'année 2014, une subvention de 45 000 € est attribuée à la MIPE.

Etant donné qu'un acompte de 22 500 € a déjà été versé à l'issue du Conseil municipal du 20 décembre 2013, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de la subvention soit 22 500 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association le solde de la subvention afférente, soit 22 500 € conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un acompte de 22 500 € a déjà été versé à l'issue du Conseil municipal du 20 décembre 2013.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Dominique JEUFFRAULT